

PUBLICATION LE 20 juin 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
 France Antilles - Ed. Guadeloupe - version Intégrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

 BOAMP
 J0UE

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire
 Quai Ferdinand de Lesseps
 BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex
 Tél : 05 90 68 62 92
 SIRET 79453852000014

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)


L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques et financières ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Prestations d'assurance et de retraite au profit des salariés du Grand Port Maritime de la Guadeloupe		
Référence	202505211211		
Type de marché	Services		
Mode	Procédure ouverte		
Code NUTS	FRY10		
Lieu principal de prestation	Quai Ferdinand de Lesseps 97165 Pointe-à-Pitre		
Description	Les prestations consistent à mettre en place, au bénéfice des salariés cadres et assimilés, des Plans d'Epargne Retraite Obligatoire (PERO) d'une part, et la gestion d'un régime fermé de retraite supplémentaire à prestations définies (L.137-11CSS) pour un groupe fermé de cadres d'autre part		
Code CPV principal	66500000 - Services d'assurance et services de retraite		
Code CPV complémentaire	66522000 - Services de retraite collective		
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui		
Forme	Division en lots : Oui Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2		
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 1 242 887,00 €		
Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV

N° 1	Mise en place de deux Plans d'Epargne Retraite Obligatoire (PERO) Description : Un PERO bénéficiant à l'ensemble des salariés cadres et assimilés du GPMG relevant de l'article 2 de l'ANI Prévoyance du 17 novembre 2017. Un PERO bénéficiant aux seuls salariés cadres du GPMG relevant de l'article 2.1 de l'ANI Prévoyance du 17 novembre 2017 Durée du marché : 36 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Option : voir articles 4 et 5.4 du CCAP Reconductions : Oui Pour chaque lot, le marché est reconduit tacitement 1 fois sauf dénonciation de la personne publique.	235 000 66500000
N° 2	Gestion d'un régime fermé de retraite supplémentaire à prestations définies pour un groupe fermé de cadres Description : Gestion d'un régime fermé de retraite supplémentaire à prestations définies pour un groupe fermé de cadres relevant de l'article 2.1 de l'ANI du 17 novembre 2017 (L. 137-11 CSS) Durée du marché : 36 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Option : voir articles 4 et 5.4 du CCAP Reconductions : Oui Pour chaque lot, le marché est reconduit tacitement 1 fois sauf dénonciation de la personne publique.	1 007 887 66500000

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution	Lot n° 1 : Mise en place de deux Plans d'Epargne Retraite Obligatoire (PERO) Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 25 % : Prix 75 % : Valeur technique de l'offre Lot n° 2 : Gestion d'un régime fermé de retraite supplémentaire à prestations définies pour un groupe fermé de cadres Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 25 % : Prix 75 % : Valeur technique de l'offre
-------------------------------	---

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Offres

Remise des offres le **22/07/25 à 12h00 heure locale de l'acheteur** au plus tard,

soit le **22/07/25 à 18h00 heure de Paris** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois**, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 23/07/25 à 12h00

Lieu : Pointe-à-Pitre

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Délai de paiement : 30 jours

Financement : 100% GPMG

Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG.

Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG.

Avance forfaitaire de 5% prévue

les variantes ne sont pas autorisées

La durée du marché est fixée à 36 mois, reconductible 1 fois, soit une durée maximale de 6 ans.

Le marché est réservé à une profession particulière : Les garanties d'assurance doivent être portées par un organisme d'assurance disposant des agréments nécessaires et bénéficiant de la qualité d'entreprise d'assurance régie par le code des assurances, de mutuelle ou union de mutuelles régies par le Livre II du code de la mutualité, d'institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale.

L'organisme d'assurance peut être représenté par un intermédiaire en assurance régulièrement inscrit à l'ORIAS.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référendum précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). – Référendum contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; -Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Marché périodique :

Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Grand Port Maritime Guadeloupe

Madame Marie-Josée Tramis

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 97165 Pointe-à-Pitre

Tél : 05 90 68 62 92

marchespublics@port-guadeloupe.com

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

34, chemin des Bougainvilliers
97100 BASSE-TERRE
Tél : 05 90 81 45 38
greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE
34, chemin des Bougainvilliers
97100 BASSE-TERRE
Tél : 05 90 81 45 38
greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr

Envoi le 20/06/25 à la publication
Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed.
Guadeloupe